



Association Gérontopôle Seine Estuaire Normandie

154 Rue Victor Hugo
76600 - Le Havre
France
Siret : 83496146800024

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

FACTURE S²LO

ID : 027-200066405-20251215-CC_197_2025-DE

N° : FAC00000012

Date : 17/01/2025

N° client : C00015

Email : contact@gerontopole-normandie.fr
Site web : <https://www.gerontopole-normandie.fr/>
Madame Clara DUSSOS - Collaboratrice

Communauté de communes Roumois Seine

666 rue Adolphe Coquelin
BP 3
27310 Bourg Achard

Libellé	Qté	Unité	PU	Montant
Cotisation annuelle Collège 1 - Collectivités territoriales et leurs groupements, Etat et ses établissement publics De 25 000 à 49 999 habitants	1,00		825,00 €	825,00 €

TVA non applicable art. 293 B du CGI.

Règlement	Total
Chèque ou virement Echéance(s) 825,00 € au 16/02/2025	825,00 €

Coordonnées bancaires

Nom	Caisse d'épargne
IBAN	FR7611425009000800263508908
BIC	CEPAFRPP142

Le montant total s'élève à huit cent vingt-cinq euros

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce). Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).